

A photograph of five young people of diverse ethnicities (Black, Hispanic, White, and Asian) looking at a document together. They are dressed in casual winter clothing like jackets and hoodies. The background is a brick wall.

PLAN D'ACTION INSERTION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

9 FÉVRIER 2023



LES MNA DANS LE FINISTÈRE

Un mineur non accompagné (MNA) est une personne de moins de 18 ans, étrangère, arrivée sur le territoire français, séparée de ses représentants légaux.



Les MNA sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.



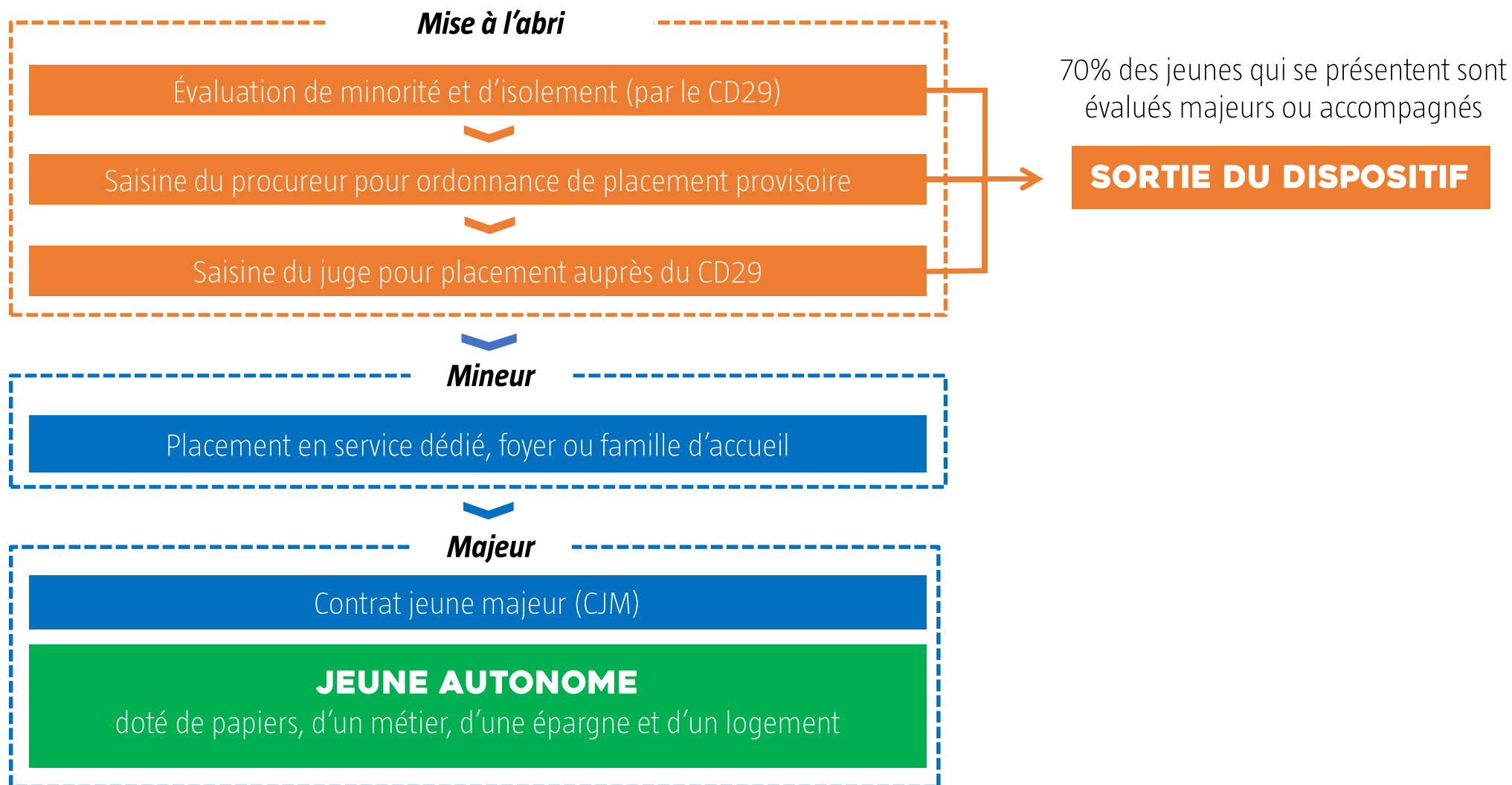
À leur arrivée, les MNA sont pris en charge directement par les services du Département, puis confiés à des structures agréées qu'il finance: les « *services dédiés* ».



Leur prise en charge peut être prolongée jusqu'à 21 ans dans le cadre d'un contrat jeune majeur (CJM) leur permettant de devenir des adultes autonomes.



PARCOURS D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ



LES MNA : CHIFFRES CLÉS

- **Au 31 décembre 2022 :**

- **611** jeunes pris en charge
 - **318** mineurs
 - **293** jeunes majeurs

- **Origine des jeunes mineurs en 2022 :**

- **57%** arrivent directement en Finistère
- **43%** sont réorientés vers le Finistère par la plateforme nationale

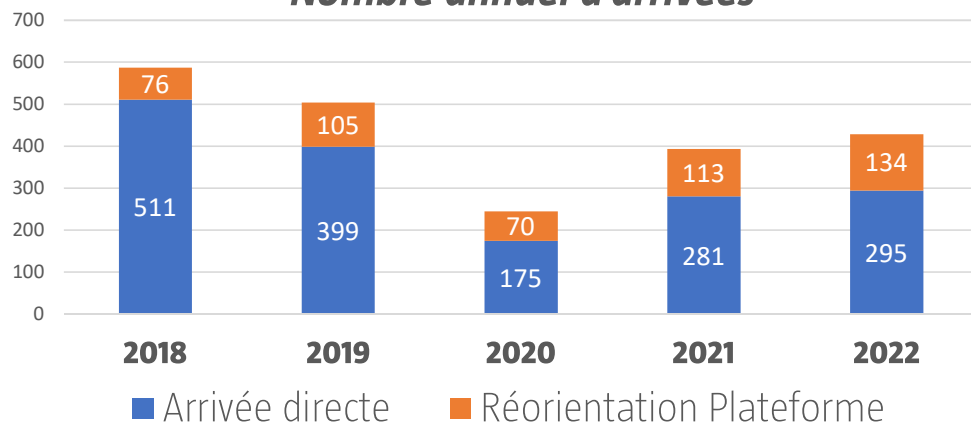
- **38%** allophones

- Âge moyen à l'arrivée des jeunes reconnus mineurs :
15,5 ANS – tendance à la baisse

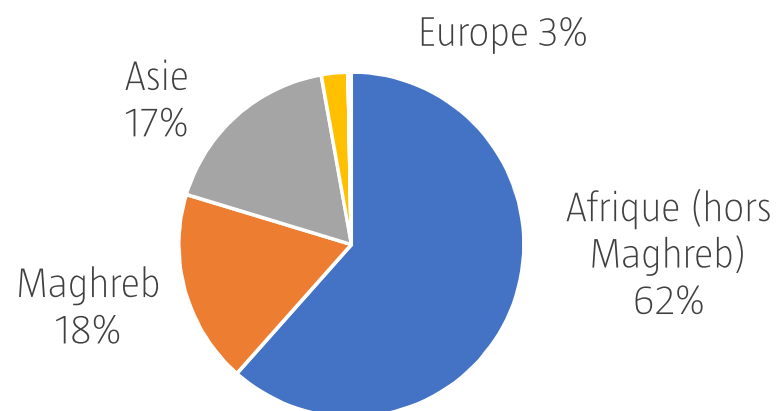
- **95%** des MNA bénéficient d'un contrat jeune majeur à leur majorité

LES MNA : CHIFFRES CLÉS

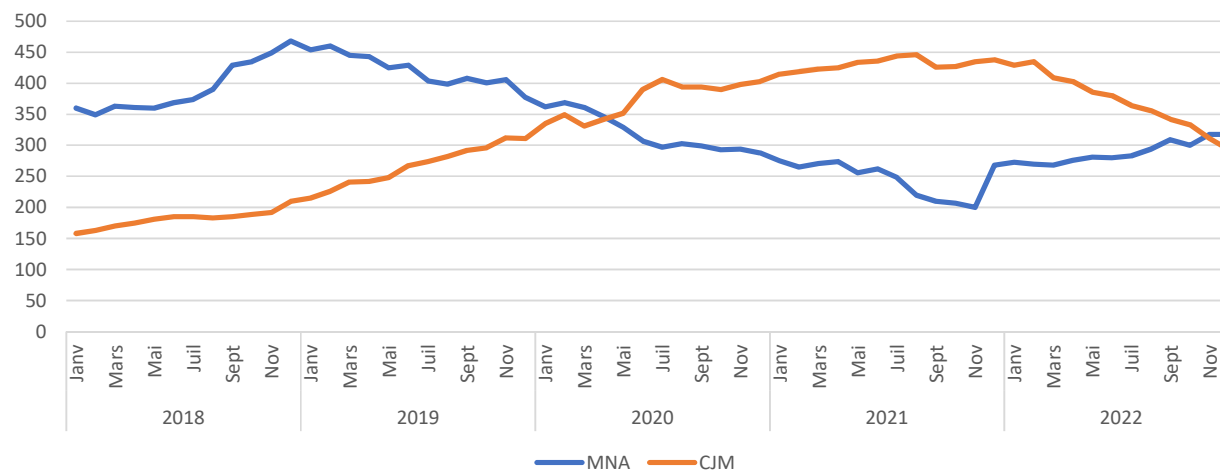
Nombre annuel d'arrivées



Origine des MNA arrivés en 2020



Nombre total de jeunes pris en charge par le CD29



SITUATION ACTUELLE

CE QUI FONCTIONNE

- Un service MNA bien structuré au sein de la Direction Enfance Famille
- Des professionnels experts
- Des partenaires nombreux et bien organisés (associations, État et Justice)



CE QUI NE FONCTIONNE PAS

- Des conditions de mise à l'abri à améliorer pour sortir les MNA des hôtels
- Des temps de maintien en hébergement d'urgence beaucoup trop long (jusqu'à 12 mois)
- Un taux d'insertion professionnelle très faible alors que de nombreuses entreprises peinent à recruter
- Des difficultés à accéder au logement après 18 ans, y compris dans le parc social

UN PLAN EN 9 ACTIONS

ACCUEIL

1

MISE A L'ABRI

Sortir les jeunes des hôtels

2

ÉVALUATION

Accélérer et fiabiliser l'évaluation de minorité

3

SANTÉ

Mieux soigner et prévenir

ACCOMPAGNEMENT

4

LANGUE FRANCAISE

Accélérer l'apprentissage du français

5

INSERTION PROFESSIONNELLE

Orienter vers la formation en apprentissage, notamment dans les métiers en tension

INTÉGRATION

6

PAPIERS

Obtenir plus rapidement un titre de séjour

7

ÉPARGNE

Inciter à la constitution d'une épargne

8

LOGEMENT

Trouver un logement autonome

9

Droits et devoirs

Proposer un contrat moral



L'ACCUEIL

ACTION 1 : SORTIR LES JEUNES DES HÔTELS

CONSTATS

Sont hébergés à l'hôtel (au 31/12/22) :

- **120 jeunes** en cours d'évaluation
- **31 jeunes reconnus mineurs** en attente de place en service dédié

L'hébergement des mineurs à l'hôtel :

- Ne permet pas de mettre en place les mesures d'éducation à l'autonomie
- Coûte cher
- Sera illégal dès février 2024

OBJECTIFS

**AUCUN MINEUR
À L'HÔTEL**



Délai moyen de placement en service dédié
à l'issue du jugement à fin 2023 :

2 MOIS

ACTION 1 : SORTIR LES JEUNES DES HÔTELS

3 MESURES

Créer 2 foyers d'accueil
pour les jeunes
en cours d'évaluation

**Placer rapidement les
mineurs confiés en service dédié**
en libérant des places occupées
par des majeurs devenus autonomes
et en créant de nouvelles places

**Proposer des activités sportives et
pédagogiques dès la mise à l'abri**

ZOOM SUR L'IMPACT BUDGÉTAIRE DE LA CRÉATION DE 2 FOYERS D'ACCUEIL

AUJOURD'HUI - ACCUEIL À L'HÔTEL

100 jeunes en attente

50 mineurs confiés

Hôtel

Budget de fonctionnement annuel = 3,3 m€

DEMAIN - ACCUEIL EN FOYER

100 jeunes en attente

50 mineurs confiés

Foyers d'accueil

Services dédiés

Budget de fonctionnement annuel < 2 m€

Amortissement de l'investissement (4 à 5 m€) en 3 ans environ

ACTION 2 : ACCÉLÉRER ET FIABILISER L'ÉVALUATION DE MINORITÉ

CONSTATS

- **6 MOIS EN 2021** en moyenne pour obtenir un jugement et jusqu'à plus de 12 mois (tutelle / jugement d'assistance éducative / délégation d'autorité parentale)
- **70%** des jeunes qui se présentent sont évalués majeurs ou accompagnés

OBJECTIFS

- Réduire le délai moyen d'obtention d'un jugement à fin 2023 à **3 MOIS**
- Accueillir uniquement des mineurs
- Limiter les recours en fiabilisant l'évaluation

ACTION 2 : ACCÉLÉRER ET FIABILISER L'ÉVALUATION DE MINORITÉ

3 MESURES

Fiabiliser l'évaluation

grâce à la formation continue des professionnels du Département et à l'application d'un protocole d'évaluation

Transmettre systématiquement au Parquet les données déjà détenues par ailleurs :

- ***Évaluation de minorité*** réalisée par un autre Département (fichier AEM)
- ***Demande de titre de séjour*** déposée (AGDREF) ;
- ***Demande de visa*** dans un État de l'espace Schengen (VISABIO)
- ***Authentification des documents d'identité*** fournis (DZPAF)

Fluidifier le circuit de décision avec le Parquet en signant une convention d'engagements

ACTION 3 : MIEUX SOIGNER ET PRÉVENIR

CONSTATS

- Accès aux soins difficile pour les jeunes en raison de leur situation administrative
- Absence fréquente de prévention dans le pays d'où ils sont originaires

OBJECTIF

100%

des jeunes accédant à des actions de prévention et à un parcours de soin

ACTION 3 : MIEUX SOIGNER ET PRÉVENIR

3 MESURES

***Réaliser un bilan de santé
systématique des MNA***

pour dépister rapidement les éventuelles pathologies et situations de handicap

***Animer un réseau de
professionnels de santé***

pour accélérer l'accès aux soins avec une infirmière référente chargée de cette coordination

Renforcer les actions de prévention

Vaccination, hygiène et sexualité



L'ACCOMPAGNEMENT

ACTION 4 : ACCÉLÉRER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

CONSTATS

- Saturation des classes spécialisées de l'Éducation nationale
- Les jeunes non francophones ne peuvent profiter pleinement du système éducatif en raison de leurs lacunes en français
- La mauvaise maîtrise du français est un frein à l'orientation vers l'apprentissage pour 50% des jeunes

OBJECTIFS

100%

de jeunes allophones bénéficiant de cours de français intensifs

80 %

de jeunes au niveau A2, 6 mois après la reconnaissance de leur minorité

ACTION 4 : ACCÉLÉRER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

1 MESURE :

Rendre les cours intensifs de français obligatoires
dès la reconnaissance de minorité
par le Département

ACTION 5 : ORIENTER VERS LA FORMATION EN APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS EN TENSION

POURQUOI ?

- La formation en apprentissage est le **tremplin idéal vers l'insertion professionnelle**
- Les jeunes ont besoin de se **constituer une épargne pour financer leur autonomie** : permis de conduire, caution de logement ou véhicule personnel
- L'apprentissage dans une filière en tension est un élément favorisant **l'obtention d'un titre de séjour**
- Le contact avec le monde du travail permet une **meilleure intégration**
- Le niveau scolaire de nombreux jeunes ne leur permet pas d'envisager sereinement une filière générale
- Les jeunes souhaitent s'orienter préférentiellement vers des **filières offrant des débouchés**

Les jeunes veulent dans leur immense majorité travailler aussi vite que possible ...

... et de très nombreuses entreprises finistériennes souhaitent embaucher

ACTION 5 : ORIENTER VERS LA FORMATION EN APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS EN TENSION

CONSTATS

- **40%** des jeunes étaient orientés vers l'apprentissage en 2021
- Le Finistère connaît une pénurie de candidats dans des secteurs d'activité rémunérateurs

OBJECTIF

80 %
de jeunes entre 16 et 21 ans bénéficiant d'une formation en apprentissage

ACTION 5 : ORIENTER VERS LA FORMATION EN APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS EN TENSION

4 MESURES

Proposer des places en apprentissage dans des secteurs moins connus

(maritime, industrie, agriculture...)
en plus des filières déjà proposées (bâtiment, restauration, services...)

Créer des partenariats avec les centres de formation des apprentis

(MFR, lycée maritime, CFA...)

Fixer des objectifs clairs aux services dédiés

pour orienter les jeunes vers les filières offrant des débouchés

Rendre l'apprentissage plus attractif

en supprimant la participation financière des jeunes majeurs à leur hébergement



L'INTÉGRATION

ACTION 6 : OBTENIR RAPIDEMENT UN TITRE DE SÉJOUR

CONSTAT

Un délai moyen de **6 MOIS** à compter des 18 ans pour l'obtention d'un titre de séjour (en 2021) qui entraîne 2 conséquences :

- Un frein à l'insertion professionnelle
- Le maintien en service dédié

OBJECTIF

1 MOIS

pour obtenir une décision
à compter des 18 ans

ACTION 6 : OBTENIR RAPIDEMENT UN TITRE DE SÉJOUR

2 MESURES

***Anticiper la demande de titre de séjour
au cours de l'année des 17 ans***
dans le cadre d'un travail avec les services dédiés

Travailler avec la Préfecture
pour un examen anticipé des demandes
de titre de séjour avant les 18 ans

ACTION 7 : INCITER À LA CONSTITUTION D'UNE ÉPARGNE

CONSTAT

De nombreux jeunes restent dans le dispositif contrat jeune majeur car ils n'ont pas assez d'épargne pour financer :

- la caution pour un logement autonome
- le permis de conduire
- l'acquisition d'un véhicule

OBJECTIF

100%

des jeunes qui ont un revenu constituent une épargne pour préparer leur autonomie

ACTION 7 : INCITER À LA CONSTITUTION D'UNE ÉPARGNE

3 MESURES

Supprimer la participation financière
à l'hébergement pour les jeunes
majeurs apprentis ou salariés

Prélever une partie du revenu
des **mineurs** apprentis pour
alimenter un compte d'épargne
à leur nom

Inciter les jeunes **majeurs** à épargner
et en faire une stipulation
du contrat jeune majeur

ZOOM SUR LA SUPPRESSION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'HÉBERGEMENT (1/2)

MINEUR

	<i>Aujourd'hui</i>	<i>Demain</i>
Sans revenu	Allocation d'environ 300 € pour les frais courants et la nourriture. Hébergement pris en charge.	
Avec revenus <i>Le revenu couvre la nourriture et les frais courants</i>	Hébergement pris en charge. Peu d'incitation à l'épargne.	Hébergement pris en charge. Le Conseil départemental met en place un prélèvement de 100 €/mois sur le revenu pour alimenter un compte épargne.

ZOOM SUR LA SUPPRESSION DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS D'HÉBERGEMENT (2/2)

MAJEUR

	<i>Aujourd'hui</i>	<i>Demain</i>
Sans revenu	Allocation de 426 € pour les frais courants et la nourriture. Hébergement pris en charge.	
Avec revenus <i>Le revenu couvre la nourriture et les frais courants</i>	Retenue jusqu'à 334 € pour la participation du jeune à ses frais d'hébergement. Conservation d'un revenu minimum de 426 €.	Suppression de la participation du jeune à ses frais d'hébergement (hébergement pris en charge). Engagement du jeune à épargner 75% de la part de ses revenus supérieurs à 426 € pour préparer l'autonomie.

ACTION 8 : TROUVER UN LOGEMENT AUTONOME

CONSTATS

- Des jeunes financièrement autonomes restent en contrat jeune majeur en raison de leur difficulté à trouver un logement, y compris dans le parc social
- **20 ANS** : âge moyen d'obtention d'un logement autonome

OBJECTIF

**TROUVER UN
LOGEMENT
DÈS 18 ANS**

ACTION 8 : TROUVER UN LOGEMENT AUTONOME

3 MESURES

Inciter les bailleurs sociaux à accueillir les MNA,
en contrepartie des aides qui leur sont accordées par le Département

Aider les jeunes à constituer une épargne
pour financer leur caution et leurs frais d'installation

Trouver des solutions alternatives
comme l'intermédiation locative, une place en colocation ou en foyer de jeunes travailleurs

ACTION 9 : DROITS ET DEVOIRS, PROPOSER UN CONTRAT MORAL

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE À

Accueillir en foyer les mineurs non accompagnés
dès leur mise à l'abri

Mettre en place les conditions d'une intégration rapide

Proposer un contrat jeune majeur à l'ensemble
des jeunes qui en ont besoin

Diminuer l'âge moyen de sortie d'un contrat jeune majeur
en améliorant l'accompagnement vers une autonomie rapide

LE JEUNE S'ENGAGE À

S'investir pleinement dans son parcours d'intégration

Appliquer les règles mises en place dans
le cadre du contrat jeune majeur

Avoir un comportement exemplaire dans le respect de la loi
et des adultes qui l'accompagnent afin de faciliter
l'obtention d'un titre de séjour à la majorité

A photograph of five diverse young people (three men and two women) of various ethnicities, gathered around a document. They are all looking at the document with interest and some are smiling. The background is a brick wall. The text 'MERCI DE VOTRE ATTENTION' is overlaid in the center of the image in a bold, blue, sans-serif font.

**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**